

Modification de la circulation

ROUTE DE LA VANNE

La construction de l'école maternelle est achevée. L'établissement accueillera les enfants à la rentrée des vacances de février. Des travaux sont actuellement en cours pour aménager l'ensemble du pôle scolaire :

- > une nouvelle voie communale est créée, complétant la desserte du groupe scolaire dans le cadre d'un plan de circulation établi pour la sécurité de l'ensemble de la communauté scolaire ;
- > la pose d'une passerelle au-dessus du ruisseau, amorçant le cheminement piéton d'accès aux écoles.



- > Aux heures d'entrée et de sortie des classes, la circulation sur la route de la Vanne s'effectuera en sens unique, sur un cours tronçon : du petit pont au parking de l'espace Charles de Gaulle.
- > Les automobilistes circulant sur la route de la Vanne dans l'autre sens, des berges de l'Isère vers la RN, devront contourner ce tronçon en empruntant cette nouvelle voie qui débouche sur le pont.
(voir le plan de circulation au verso).
- > Ces dispositions prises pendant les périodes scolaires de 8h15 à 8h45, de 11h15 à 11h 45, de 13h15 à 13h45 et de 16h15 à 16h45 entreront en vigueur à compter du 26 février prochain. Merci de votre compréhension.

